



ÉPHÉMÉRIDES de la Congrégation de la Mission

2 août

En 1649, Louise de Marillac signe un document écrit par Elisabeth Hellot. C'est la reconnaissance des biens donnés pour les Sœurs de *Fontenay-aux-Roses*. "*Nous, soussignée Supérieure des Filles de la Charité, servantes des pauvres malades des paroisses, reconnaissons que Monsieur Béguin a fourni à deux de nos Sœurs tous les meubles conformes aux deux pages ci-devant pour s'en servir tant qu'elles seront demeurant à Fontenay-aux-Roses pour y servir les pauvres malades [...] Et de plus, reconnaissons avoir été mis entre les mains de nos dites Sœurs par le dit Sieur Beguin la somme de soixante-quinze livres pour demie année de leur nourriture et entretien.*" (C)

En 1681, la Princesse Louise de la Tour d'Auvergne, la présidente de la Confrérie de la Charité et le curé de la *paroisse de Colombes* viennent signer à Paris le contrat d'établissement de *deux Sœurs dans le village pour le soin des malades et l'instruction des petites filles*. Sœur Claude Musset (44 ans et 26 de vocation) et sa compagne ont été envoyées à Colombes dès le mois de juin. (C)

En 1687, à *Paris*, le Parlement enregistre les lettres patentes par lesquelles Louis XIV confirme l'érection et l'union à la Congrégation de la Mission de la cure de Saint-Louis à Rochefort. C'est l'évêque de La Rochelle, Mgr Henri de Laval, qui a voulu cette nouvelle division administrative. Le Roi, lui, s'est engagé à verser une pension annuelle de trois cents livres pour chacun des six prêtres, des deux clercs et des deux frères qui constituent le personnel de cette nouvelle maison¹.

En 1694, à *Marcillé-la-Ville (Mayenne)*, un contrat, avec fondation de rentes, est passé devant notaire par Monsieur Jouanneau, curé de Villaines La Juhel, pour *l'envoi d'une troisième sœur* dans la paroisse. Ce contrat est transmis à Mère Mathurine Guérin à Paris. (C)

En 1710, Mgr Jean-Claude de la *Poype de Vertrieu, évêque de Poitiers*, passe l'acte établissant à perpétuité les Prêtres de la Mission, directeurs spirituels et temporels de son *petit séminaire de Saint-Charles* (2).

En 1741, à *Paris*, signature du contrat pour l'établissement de *deux Sœurs à Tougin près de Gex* (diocèse de Genève), pour *soigner les malades dans leur famille et tenir gratuitement l'école aux petites filles*. Sœur Marie Mousseron et sa compagne quittent Paris le 7 septembre. (C)

En 1766, Monsieur Noyelle, prêtre de la Mission et procureur de Saint-Lazare, au nom des Administrateurs de l'Hôtel Dieu, signe avec Mère Angélique Hesnard et les Sœurs Officières le *contrat d'établissement de trois Sœurs dans l'hôpital de Saint-Po-sur-Ternoise* dans le Pas-de-Calais. Celles-ci sont arrivées en mai à l'hôpital.

En 1935, à la *Maison-Mère*, à 11 heures du soir, *Mgr Jean-Louis Clerc-Renaud*, évêque titulaire d'Elée et ancien *vicair apostolique du Kiang-si oriental*, meurt dans sa soixante-dixième année.

A dix-huit ans, ce jeune Lyonnais qui rêvait de se consacrer aux missions étrangères, vint demander conseil à un religieux de la Chartreuse de Sélignac ; et celui-ci, dans la lettre qu'il adressa alors au supérieur général pour demander l'admission de son jeune client, écrivait entre autres choses : «*Jean-Louis Clerc-Renaud appartient à une honnête famille, il n'a fréquenté que les écoles des Frères et le petit séminaire. Il a toujours bien subi ses examens. Il est pieux. Il aime la retraite et la prière. Il a une santé de fer et une assez bonne prestance, sa taille est élevée, il semble un petit hercule...*» Dès après l'ordination, qu'il reçoit le 17 décembre 1892, il part pour la Chine. Dans les différents districts que lui confie le vicair apostolique du Kiang-si oriental, *Mgr Vie*, il se distingue par son zèle et ses heureux succès, tant et si bien que c'est lui qui, à la mort de *Mgr Vie*, reçoit, avec l'épiscopat, la charge d'administrer le vicariat, grand comme dix départements français, peuplé de huit millions d'habitants, sur lesquels on compte environ vingt-trois mille baptisés et trente-trois prêtres. La guerre de 1914 et ses suites l'empêchant de recevoir le personnel désiré, il appelle à son secours la province occidentale des États-Unis... Les confrères américains répondent généreusement. Mais, délicatement, *Mgr Clerc-Renaud* comprend qu'à leur tête un évêque américain serait mieux à sa place. Et il démissionne. *Mgr Clerc-Renaud* appréciait avec réalisme le climat moral de la Chine d'alors, et, en 1927, il a écrit cette phrase à laquelle l'actualité donne son plein sens : «*L'étranger, voilà l'ennemi ! Si nous sommes encore de ce monde, c'est que la Chine a encore un peu de crainte ; mais si elle se sentait assez forte, elle irait certainement aux derniers excès*»³.

1) *Notices*, III, p. 708.

2) *Notices*, I, p. 71.

3) *Annales* t. 100. pp. 845-855.

